

celles qui en possédaient et, dans certains cas, de se servir de chaires mobiles. On devrait en tout état de cause s'attacher à leur donner une structure favorable à la voix de l'orateur plutôt que de se préoccuper d'une question d'ornements. La chaire de Saint-Jean était, il y a quelques années, revêtue d'étoffes violettes pendant l'Avant et le Carême. La disparition de cet usage est regrettable.

Quant au style des chaires à construire, le grand écueil à éviter, surtout avec le style gothique, c'est la forme d'éteignoir renversé ou de coquetier. Un autre inconvénient des chaires qui ferait désirer le rétablissement des ambons ou des jubés, c'est que la prédication faite dans le milieu de la nef oblige une partie des fidèles à tourner le dos à l'autel et à opérer au milieu de l'office une conversion, cause infaillible d'un certain désordre ; évitons aussi un usage ridicule qui existe à Paris, celui d'aposter sur les degrés de la chaire un espèce d'appariteur en frac noir avec une chaîne d'acier passée au cou, assimilant l'orateur sacré à un professeur de droit ou de littérature. A Lyon, le suisse mène le prédicateur au pied de la chaire et revient le chercher à la fin du sermon. C'est plus simple et plus digne.

IV.

DES CHAPELLES.

Les chapelles autour de l'abside n'appartiennent pas à la véritable architecture chrétienne. Elles sont ou complètement inutiles ou susceptibles d'amener une foule d'abus. Pour en approcher il faut troubler la majesté du sanctuaire et lui tourner le dos. Dans les églises construites sur un plan semblable, la chapelle qui est dans l'axe de l'abside et de la grande nef est ordinairement consacrée à la Sainte Vierge.